



## ETIQUETAGE DES PRODUITS ALLERGÈNES & RÈGLES À RESPECTER

### DURÉE

- ▶ 1 jour

### PRÉREQUIS

- ▶ Pas de pré requis spécifiques

### PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

- ▶ Chefs d'entreprise artisanale et leur conjoint collaborateur ou conjoint associé
- ▶ Autres publics : salariés, ...

### VALIDATION

- ▶ Attestation de suivi

### EFFECTIF

- ▶ Entre 8 et 10 stagiaires

### HORAIRES

- ▶ de 9h à 17h

### LIEUX

- ▶ Laxou, Briey

### OBJECTIFS

- ▶ Apprendre à réaliser des étiquettes de produits mis en vente dans le respect de la réglementation en vigueur
- ▶ Savoir mettre en place une information allergènes pour les produits non préemballés
- ▶ Savoir répondre aux questions des personnes allergiques
- ▶ Savoir sensibiliser le personnel aux phénomènes allergiques dans l'alimentation

### CONTENU

- ▶ Le contexte réglementaire : la réglementation, les contrôles et les sanctions
- ▶ Les mentions obligatoires à indiquer sur les étiquettes des produits préemballés
- ▶ La mise en place d'une gestion de l'information sur les allergènes
- ▶ Les informations obligatoires : responsabilité, traçabilité, ...

### STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Formation théorique
- ▶ Mise en pratique
- ▶ Echange d'expériences



### TARIF

- ▶ Frais d'inscription : 50 €
- ▶ 350 €
- ▶ Prise en charge possible, sous conditions\*, par le Conseil de la Formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Grand Est pour les chefs d'entreprise inscrits au RM, leurs conjoints collaborateurs ou leurs conjoints associés. Pour les associés, nous consulter.
- ▶ Autres publics : nous consulter

\* Eligibilité de la demande conformément aux modalités de prise en charge du Conseil de la Formation de la CRMA Grand Est

[www.cma-nancy.fr](http://www.cma-nancy.fr)

[julie-chamant@cm-nancy.fr](mailto:julie-chamant@cm-nancy.fr) • 03 83 95 60 73

**Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle**

4 rue de la Vologne • 54520 LAXOU

☎ 03 83 95 60 60 • Fax 03 83 95 60 30

